

Les échos des CSE de septembre

CSE du 19, 24 et 25 septembre

Les jours de ponts 2026

Voyage, voyage

Situation économique et financière
2024 de France Travail Grand Est

Réorganisation du dispositif CSP
dans le département des Ardennes.

Information en vue d'une consultation sur le projet de
réaménagement de l'agence de Thionville Beauregard

Consultation sur le projet de relogement de l'agence de
Châlons en Champagne

Consultation sur le projet de réaménagement de l'agence
de Toul

CSE du 19 septembre

Retour d'expertise Agence de Charleville-Mézières Montjoly

CSE du 24 et 25 septembre

Restitution Commission d'enquête DRASRE

Retour de l'expertise Plateforme INTECX

Sommaire

Retour Expertise Relogement des équipes SE et MRS au
sein de l'agence de Reims de Mont d'Arène

Retour Expertise sur la nouvelle organisation du bassin de Strasbourg

Les échos du CSE

Restitution du rapport d'expertise concernant l'agence de Charleville Montjoly

Le CSE a été réuni le 19 septembre afin de partager avec la Direction régionale la restitution du rapport d'expertise sur la situation de Charleville Montjoly. Ce rapport a vocation à rester confidentiel, mais il en ressort que le risque grave est qualifié au regard de l'état de santé d'un nombre significatif d'agents. La responsabilité de l'employeur est donc engagée, car ce dernier doit s'assurer de la santé et de la sécurité physique et mentale des agents.

L'institution a bien mis en œuvre des actions, mais les effets correctifs sont pour l'instant loin d'être probants : la Direction doit donc nous confirmer lors du prochain CSE qu'elle aura bien recours à un cabinet externe spécialisé dans l'organisation du travail.

Cette demande a été formulée à la fois par l'ensemble des élus du CSE **ainsi que le médecin du travail.**



Les échos du CSE

Restitution des résultats de l'enquête concernant la DRASRE réalisée par la commission désignée en CSE du 20 juin 2025

Une commission, mandatée à l'unanimité par les élus du CSE le 20 juin 2025, était chargée d'investiguer sur cette direction afin de donner suite à une fiche de signalement préoccupante et un taux d'absentéisme particulièrement élevé dans certains services de cette Direction.

La commission identifie des difficultés suite à la mise en place du nouvel organigramme de la Direction Régionale en janvier 2024, qui va générer dans cette direction plus particulièrement une absence de définition claire des missions, des méthodes et des outils non maîtrisés, un fonctionnement hiérarchique contourné et un déficit de communication avec des pratiques managériales parfois inadaptées.

Au regard de la gravité des constats et du nombre de problématiques soulevées, la commission ne s'estime pas en mesure de formuler des préconisations institutionnelles mais recommande de suspendre tout projet de nouvelle réorganisation.

Les élus du CSE, à la lecture de ce rapport et en réponse à l'intervention longue mais peu convaincante du responsable de la DRASRE, votent une expertise car nous estimons que la situation présente un risque grave et non maîtrisé pour nos collègues, notamment en lien avec les risques psychosociaux.



Les échos du CSE

Retour de l'expertise sur la situation de la plateforme INTECX

Cette expertise fait suite à une demande du CSE après des alertes multiples sur cette plateforme qui comprend les services Incidents de Paiement, Téléphone et Contentieux.

Le cabinet a eu pour mission d'analyser la charge de travail des différents services, d'analyser l'organisation du travail et les incidences des mesures transitoires mises en place, afin de proposer des mesures de prévention des RPS et d'améliorer les conditions de travail.

Le plan d'actions proposé par le cabinet est désormais pris en compte par la Directrice des plateformes qui proposera une déclinaison opérationnelle de celui-ci en prenant notamment en compte le rééquilibrage charge/ressources, l'harmonisation des processus, la clarification des rôles de chacun, les formations et des parcours de professionnalisation à venir.

La CFE-CGC veillera au dialogue social et à la transparence, à la reconnaissance et au respect du référentiel métier, et à ce que l'automatisation et la recherche de performance ne balaient pas l'importance de l'humain.

A suivre ...



Les échos du CSE

Consultation sur le projet relatif à la nouvelle organisation du bassin de Strasbourg

Le rapport d'expertise, d'une centaine de pages, relève l'ensemble des difficultés du projet, et nous communique notamment ces préconisations selon 7 axes (voir page 96 à 100) du rapport :

- Communication sur le projet avec écoute des agents
- Aménagement/travaux : calendriers et précautions à prendre
- Management : accompagnement des managers dans cette transition
- Focale sur le transfert de la MRS à la Meinau en lien avec la mise en place de la « Force Entreprise Mutualisée (à renommer)»
- Centralisation de la CSP
- Fiches de vœux : transparence et connaissance des règles de fonctionnement
- RPS : Actions à mener pour les prévenir

La Direction Régionale, devant les nombreuses questions posées et pour prendre en compte les conclusions des l'expertise, apportera des précisions aux membres du CSE et diffère le recueil d'avis au 14 octobre.

La CFE-CGC se propose de vous accompagner et appuiera l'ensemble des agents, conseillers, REA, (mais aussi Directrice ou Directeur qui se verra reléguer au poste d'adjoint) qui en font la demande dans la poursuite de cet énorme projet.



Les échos du CSE

Information en vue d'une consultation sur le projet de réorganisation du dispositif CSP dans le département des Ardennes.

L'objectif est d'améliorer la délivrance du service aux adhérents CSP. A cette fin, l'organisation proposée sera la suivante :

- Centralisation de la réception des dossiers au sein de l'agence de Charleville Montjoly.
- Maintien du traitement des activités d'accompagnement dans cette même agence sous la responsabilité d'un REA
- Répartition de la charge de traitement des dossiers CSP en lien avec l'inscription géographique du DE
- Le suivi et le traitement des DAL au sein de chaque agence pour éviter la rupture avec un adhérent CSP qui resterait inscrit à la fin du dispositif
- L'intégration des activités CSP dans la charge globale des agences du département avec une coordination DT.

Cette organisation répond à une attente des équipes, et la CFE-CGC s'en félicite. Il faudra cependant être vigilant par rapport à la charge qui reposera sur le REA en responsabilité sur ce dispositif dans un contexte non stabilisé dans cette agence.



Les échos du CSE

Information en vue d'une consultation sur le projet de réaménagement de l'agence de Thionville Beauregard

Le renforcement de l'effectif et le nombre croissant d'entretiens en présentiel nécessite des bureaux individuels supplémentaires. Un espace atelier sera aménagé pour 2 bureaux créés à cet effet. Les travaux seront réalisés dans le mois qui suit la consultation.

Consultation sur le projet de relogement de l'agence de Châlons en Champagne

La CFE-CGC vote favorablement sur ce projet mais l'avis du CSE est globalement défavorable.

Consultation sur le projet de réaménagement de l'agence de Toul

La CFE-CGC vote favorablement sur ce projet et l'avis du CSE est positif à la quasi-unanimité.



Les échos du CSE

Information en vue d'une consultation sur la Situation économique et financière 2024 de France Travail Grand Est

Vous pourrez trouver en cliquant sur les liens les différents documents remis dans le cadre de la consultation sur la situation économique et financière de l'établissement. :

- [La note sur la consultation économique et financière de France Travail](#)
- [La note de conjoncture économique dans laquelle évolue France Travail](#)
- [Le rapport financier 2024](#)
- [Le bilan d'exécution budgétaire et la structure financière 2024](#)
- [Le budget initial 2025 présenté au conseil d'administration du 24 février 2025](#)
- [Un vadémécum](#) qui explicite les principales notions relatives aux comptes et au budget ainsi que les spécificités de France Travail relatives à la structuration des comptes et du budget.

La CFE-CGC Métiers de l'emploi a voté contre lors de cette consultation nationale, le justifiant par une incohérence majeure entre les objectifs fixés et les moyens alloués. En effet, la Direction nous demande de relever le « Grand Défi » de la Loi Plein Emploi, incluant l'inscription de 1,2 million de bénéficiaires du RSA et la prise en charge de plus de 50 000 nouveaux travailleurs handicapés d'ici 2027. Dans le même temps, il conviendra de diminuer les dépenses d'intervention de 14,4% en 2024 et de prévoir une nouvelle baisse de 2,5% en 2025. On demande à France Travail toujours plus avec toujours moins, à grands coups de communications sur l'apport de l'intelligence artificielle qui a le pouvoir de donner l'illusion de l'efficacité, qui se résume surtout à des économies dans tous les domaines (NAO, dépenses d'intervention, de fonctionnement, des mètres carrés...).

Seule la charge de travail a augmenté, et cela malgré l'IA et les « robots » en place sur différentes activités.



Les échos du CSE

Consultation sur le projet de relogement des équipes SE et MRS ainsi que la salle d'exercice de l'agence de Reims de Mont d'Arène

La CFE-CGC Métiers de l'emploi, devant le manque de préparation de ce projet, avait demandé une expertise afin d'éclairer la Direction sur ce projet de déménagement de l'équipe SE et MRS ainsi que des salles d'exercice dans l'agence de Reims Mont d'Arène.

La CFE-CGC est favorable au fait de regrouper sous le même toit l'ensemble des équipes d'une même agence, car cela s'inscrit dans une recherche d'une cohésion globale d'agence. En revanche, on ne peut répondre à cette injonction que pour permettre de diminuer la surface utilisée par la DR de Reims. La CFE-CGC estime que la sécurité liée aux flux que vont générer les salles MRS intégrées dans une agence sous-dimensionnée, que ce soit pour l'accueil de nos usagers, partenaires ou collègues, n'est pas prise en compte dans ce projet.

La Direction a pris acte de l'ensemble des alertes énoncé dans ce rapport, et en l'absence de réponse aux nombreux risques identifiés mais non maîtrisés à ce jour, préfère s'interroger sur les solutions à trouver et reporter ce point à la consultation du mois d'octobre, à la demande de la CFE-CGC.

Pour la CFE-CGC, une réponse possible serait la délocalisation des salles d'exercice MRS (activité départementale) sur un autre lieu. Cela redonnerait de la surface disponible à l'agence et une souplesse dans son organisation par rapport aux flux d'accueil.



Les échos du CSE

Les jours de ponts 2026

Pour 2026, 3 jours de repos positionnés sur des ponts naturels, à bloquer dans votre agenda que ne fournit plus votre employeur (mais vous aurez peut-être une deuxième tasse France Travail..) :

- **Le vendredi 2 janvier 2026**
- **Le vendredi 15 mai 2026**
- **Le lundi 13 juillet 2026**

Les deux jours mobiles restants pourront donc être positionnés librement.

A noter également les **sorties anticipées** possibles à compter de **14 h00** :

- Le jeudi 24 décembre 2026
- Le jeudi 31 décembre 2026



Les échos du CSE

Voyages, Voyages, ...

- **Un voyage autour du lac de Côme, du lac majeur et de Milan est prévu sur 3 dates :**

- Du vendredi 23 avril au lundi 26 avril 2026
- Du jeudi 14 mai au dimanche 17 mai 2026
- Du vendredi 22 mai au lundi 25 mai 2026



Les tarifs vous seront prochainement communiqués par le bureau du CSE.

- **Un voyage à Copenhague, avec départ en avion au départ de Paris, Francfort et Bâle/Mulhouse en septembre 2026**



Les élus du CSE ont également voté à l'unanimité pour **la mise en place de locations hiver** entièrement gérées par le prestataire GD Vacances, avec la possibilité pour chaque agent de se positionner sur l'ensemble des locations du catalogue pour une durée de 7 jours.

Le bureau du CSE a décidé de mettre en place cette « proposition hiver ». Le seul chalet des Vosges (dont la vente pourrait nous apporter 200€ de chèques vacances/agent) ne permettant pas de répondre au besoin de vacances d'hiver des 4000 salariés du Grand Est. (probabilité d'en bénéficier une fois tous les 77 ans). L'ensemble des élus l'a bien compris et ce point fut voté à l'unanimité sans hésitation aucune 😊.

Cette proposition a été validée car le premier séjour UCPA a rencontré un franc succès et ne permettait pas de répondre à l'ensemble des demandes.

